

LA SARTHE

Le magazine du Département / N°164 / Février - Mars 2021



Gaëlle
Psychologue



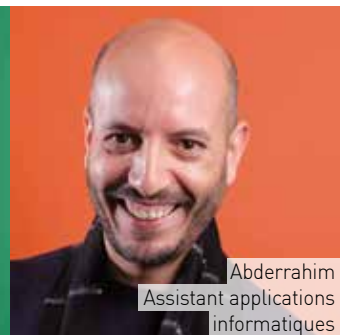
Marion
Ergothérapeute



Émilien
Référent éducatif ASE



Marion
Chef de service Sarthe
Autonomie Sud



Abderrahim
Assistant applications
informatiques



Théo
Chargé de suivi de structures



Florence
Gestionnaire transports
enfants handicapés



Éva
Responsable de secteur ASE



Antoine
Chargé du budget et des études



Brigitte
Référente professionnelle
Assistants familiaux

UN BUDGET 2021 RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET INVENTIF !



Charlotte
Chargée de mission
enfance-famille



Margaux
Assistante sociale



Aurélien
Animateur sportif



Aurore
Agent d'intervention
sociale et familiale



Ivan
Chef du service logement



Bernard
Directeur Sarthe Autonomie



Déborah
Conseillère emploi



Patricia
Pilote MAIA



P.4 | LA SARTHE EN IMAGES

La solidarité au quotidien,
pour tous les Sarthois !



P.10 | LA SARTHE EN ACTION

Achat local : le bonheur
est dans l'assiette !

Sarthe
Le Département



[f](#) [in](#) [t](#) [i](#) [www.sarthe.fr](#)

LA SARTHE EN IMAGES / 4

La solidarité au quotidien, pour tous les Sarthois !



LA SARTHE EN ACTION / 8

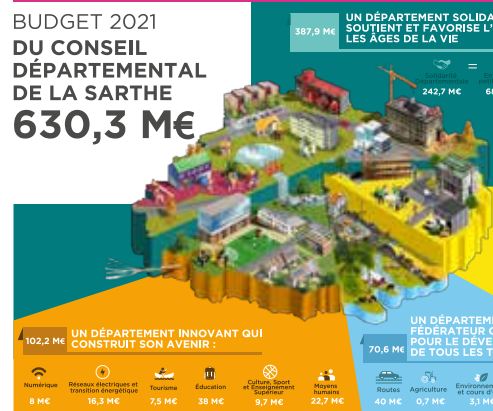
Achat local : le bonheur est dans l'assiette !

Les femmes du Conseil départemental

DOSSIER / 17

Un budget responsable, solidaire et inventif

BUDGET 2021
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA SARTHE
630,3 M€



À LA RENCONTRE DE... / 21

Aurélie Terral Dréano,
restauratrice d'art



CHEZ VOUS / 22

SARTHE : En 2021, « Lancez-vous en Sarthe ! »

CANTON DE SAINT-CALAIS : À Thorigné-sur-Dué, le chantier de la MFR avance

LES CONSEILS DU CAUE / 25



Télétravail : comment aménager sa maison ?

HISTOIRE DE LA SARTHE / 26



AGENDA / 28

Vasarely au FIAA



Le magazine d'information du Conseil départemental de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9
Directeur de la publication : Dominique Le Mèner • Codirecteur de la publication : Béatrice Pavy-Morançais • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : MachinBidule • Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Imaye Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 164 / Février 2021 / 294 923 exemplaires • Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.fr



www.sarthe.fr



Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental
Président du SDIS
Député honoraire

SOYONS AMBITIEUX POUR DEMAIN ET INVENTIFS DÈS AUJOURD'HUI !

Les 28 et 29 janvier derniers, nous étions réunis à l'Abbaye Royale de l'Épau pour examiner et voter le Budget Primitif 2021. Ce budget, qualifié de responsable, solidaire et inventif, traduit notre esprit d'initiative et notre volonté d'agir pour l'avenir, en confiance. Dans ce magazine, vous retrouverez en détails ces choix budgétaires. Au fil des pages, vous découvrirez également les nombreuses actions nouvelles mises en place par le Conseil départemental pour 2021.

« Dynamique & durable, notre budget prend en compte les enjeux de notre époque ! »

nombre des bénéficiaires des allocations de solidarité, et notamment pour le RSA. Mais, j'insiste, ce qui nous anime, c'est d'avoir en matière d'insertion économique, une action de retour vers l'emploi.

La solidarité départementale - comme vous pourrez l'apprécier dans le dossier « La Sarthe en images » - est un travail de terrain et une présence quotidienne dans la vie des Sarthoises et des Sarthois. C'est répondre avec réactivité et proximité aux besoins immédiats de nos concitoyens.

Investir dans l'économie locale, sans augmenter la fiscalité

Nous avons opté pour le volontarisme, sans augmenter la fiscalité, pour la sixième fois depuis 2015. Plus de 111 M€ d'investissements seront consacrés à la conduite de politiques ambitieuses et structurantes, au service de l'attractivité et de la relance économique de la Sarthe, à travers le soutien à l'emploi local.

La solidarité, notre cœur de métier

Le budget du Conseil départemental dédié à la solidarité, à l'insertion et au logement, est en forte progression, afin de faire face à la hausse du

51% de Sarthoises !

Sur les 565 963 habitants du département, plus d'un sur deux est une femme. Dans ce magazine, vous découvrirez les témoignages de femmes investies pour la Sarthe. Cheffe de restaurant scolaire, restauratrice d'art, puéricultrice ou directrice du service des routes... autant de parcours étonnants et de talents que nous avons souhaité mettre à l'honneur dans ce numéro !

À très cordialement.



1. Les professionnels de la **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** du Département se rendent dans les écoles maternelles (ici à Mont-Saint-Jean) afin de réaliser auprès des enfants de 4 ans des **bilans médicaux** et des dépistages des troubles moteurs, mentaux et sensoriels.

2. Sarthe Autonomie, PMI, insertion, assistantes sociales : ces services sont regroupés dans **les circonscriptions de Solidarité**, qui maillent tout le territoire, au plus près des Sarthois.





LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN, POUR TOUS LES SARTHOIS !

Collectivité du quotidien, le Département est aux côtés des Sarthois dès la petite enfance et les accompagne tout au long de leur vie. Acteur de l'insertion et de l'autonomie, il aide les plus vulnérables et apporte à chacun une réponse adaptée à ses besoins.

Certaines de ces photographies ont été prises avant la crise sanitaire.

3. Le Conseil départemental protège les plus vulnérables. À l'Unité d'accueil d'urgence, les enfants confiés à l'**Aide Sociale à l'Enfance** sont accompagnés au quotidien par les éducateurs qui leur proposent, entre autres, des activités ludiques et sportives.

4. Les personnes en situation de handicap (ici au Mans) peuvent recevoir à leur domicile **la visite d'un ergothérapeute** du Département qui les aide à adapter leur logement à leur situation.



2



4



5



7



8



6



5. En faisant appel au jeu, cette **agent en intervention sociale et familiale** aide ces 2 sœurs à pacifier leur relation. Les personnes en difficulté avec leurs enfants peuvent contacter le Département pour trouver des solutions.

6. Partout en Sarthe, **les conseillers emploi du Département**, acteurs majeurs de l'insertion, accompagnent les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour les aider à retrouver un travail. Ici dans l'Ehpad de Coulaines.

7. À quelques semaines de l'accouchement ou lors des premières années de l'enfant, les jeunes parents peuvent faire appel aux **sages-femmes et aux puéricultrices de la PMI** pour un suivi de la grossesse, la pesée des nourrissons ou un bilan médical. Ici avec Elsa, 23 mois, à Mulsanne.



8. Ce couple de Malicorne-sur-Sarthe a bénéficié grâce à **la Technicothèque** de la motorisation d'un fauteuil. Une amélioration de leur quotidien qui leur a offert plus d'autonomie et de sérénité.

9. Les professionnels de Sarthe Autonomie (ici à Mamers) vont à la rencontre des **personnes isolées** afin d'évaluer leur situation, de les

accompagner dans leurs démarches et de les informer sur les aides auxquelles elles ont droit.

10. Quiconque ayant besoin d'une écoute ou d'un conseil peut se rendre dans une circonscription de solidarité pour prendre rendez-vous avec un **assistant social** (ici au siège de la circonscription du Mans, rue Courboulay).

11. Les 287 **assistants familiaux** de la collectivité s'occupent de 530 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Ici, cette famille d'accueil de Rouillon reçoit la visite d'une évaluatrice du Département qui vient faire le point sur sa situation.

TERRITOIRE

→ LA SARTHE À LA LOUPE !

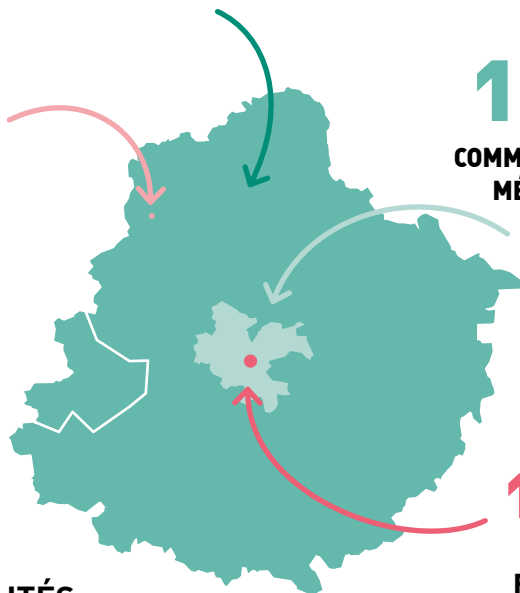
La Sarthe compte 565 963 habitants, selon le dernier recensement de l'INSEE, dont 143 252 résident au Mans.

565 963 SARTHOIS

354 COMMUNES

21 CANTONS

17 INTERCOMMUNALITÉS

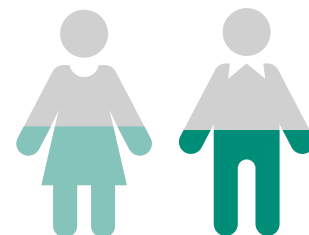


19 COMMUNES DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE MANS MÉTROPOLE REGROUPANT

205 811 HABITANTS

143 252 PERSONNES RÉSIDENT AU MANS

51% 49%



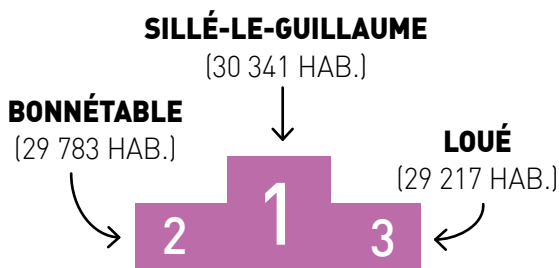
LA POPULATION SARTHOISE EST COMPOSÉE DE **51 % DE FEMMES ET 49 % D'HOMMES** (INSEE, 2016)

4 VILLES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS



LE MANS - LA FLÈCHE - SABLÉ-SUR-SARTHE - ALLONNES

LES **3** CANTONS LES PLUS PEUPLÉS DE SARTHE :

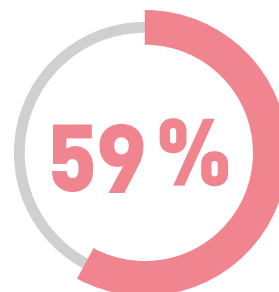


231

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS DONT 13 COMMUNES DE MOINS DE 100 HABITANTS



19 % DES SARTHOIS RÉSIDENT DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS



DES SARTHOIS RÉSIDENT DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 5 000 HABITANTS

TERRITOIRE → UN BOUQUET DE SERVICES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Premier partenaire des communes et des Communautés de communes, le Conseil départemental va encore plus loin en créant **SARTerritoires**, une porte d'entrée unique pour faciliter les démarches des collectivités locales.

Urbanisme, voirie, culture ou encore réseaux, le Département, avec l'appui de ses partenaires, accompagne au quotidien les communes et les Communautés de communes dans leurs projets. Ce bouquet de services est désormais regroupé dans SARTerritoires afin de faire bénéficier plus rapidement

de l'ingénierie et des compétences du Département et de ses « satellites », acteurs essentiels de l'aménagement et de l'attractivité des territoires. « Grâce à SARTerritoires, une municipalité qui souhaite refaire des enrobés et enfouir ses réseaux électriques, plutôt que de contacter différents services

du Département, aura un interlocuteur unique pour tous ses projets », illustre Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental.

Pour contacter les développeurs de SARTerritoires : un numéro de téléphone unique, le **02 43 54 79 63**, et un mail, **contact.sarterritoires@sarthe.fr**

 PLUS D'INFOS SUR WWW.SARTHE.FR/SARTERRITOIRES





→ ACHAT LOCAL : LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE !

Sous l'impulsion du Département, les collèges publics tendent vers 70 % d'achat local dans les restaurants scolaires. Les cuisiniers proposent donc des menus variés et équilibrés, composés avec des produits locaux de qualité et de saison. Une dynamique qui s'étend désormais aux Ehpad !

17 592
COLLÉGIENS
DEMI-
PENSIONNAIRES



Sarah Champion, cheffe de cuisine au collège Georges Desnos de La Ferté-Bernard

« C'est magique de recevoir des convives. Mon métier, c'est avant tout une passion du partage et de la convivialité ! » Avant d'être cheffe du restaurant scolaire du collège Georges Desnos, à La Ferté-Bernard, Sarah Champion a travaillé pour des restaurants étoilés. Pour elle, la qualité de l'accueil ou le respect de la saisonnalité des plats sont aussi importants que le goût, la qualité nutritive et l'équilibre alimentaire. « Je m'inquiète toujours de savoir si le repas a plu aux élèves », indique Sarah Champion. « C'est d'autant plus important que, pour certains enfants, ce repas du midi est le seul repas équilibré de la journée ! »

La force du local

Dans les collèges, l'approvisionnement local et le « fait maison » permettent aussi de faire des économies et de créer des réseaux entre les res-

taurants scolaires et les fournisseurs. « Un jour, la chambre froide est tombée en panne », illustre Sarah Champion. « À 6 heures du matin, j'ai appelé la charcuterie Ruel à Bonnétable et ils m'ont fabriqué en urgence des merguez et des chipolatas pour mon repas du midi. C'est la vraie force du local ! »

Des élèves ravis

Cette démarche de qualité porte ses fruits à l'heure du repas, lorsque les collégiens témoignent de tout le bien qu'ils pensent du restaurant scolaire. « On mange mieux ici qu'à la maison ! » confie dans un sourire, Ophélie, élève de 5^{ème}. « Ils sont toujours à notre écoute et tiennent compte de nos remarques. »

« On a des produits locaux, bons et bien cuisinés », se réjouit Nathan, scolarisé en 4^{ème}. « Avant j'habitais à Paris et, par rapport à ici, les repas du restaurant

scolaire n'étaient vraiment pas bons ! » Élève de 3^{ème}, Alexandre explique que « les repas sont toujours équilibrés et variés ».

Les enseignants du collège, quant à eux, constatent une véritable différence entre les établissements sans cuisine et les collèges sarthois avec une cuisine et des chefs motivés. « Sarah fait vraiment partie de la communauté éducative. Non seulement elle s'implique, mais elle participe à rendre le collège serein. Nous le constatons au quotidien. »



PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/COLLEGES



À Yvré-l'Évêque, on fabrique des pâtes...sarthoises



→ L'APPROVISIONNEMENT LOCAL, C'EST AUSSI DE L'EMPLOI LOCAL !

« Si nous avons lancé notre entreprise, c'est parce que Dominique Le Mèner a annoncé qu'il souhaitait 70% de produits locaux dans les collèges ! » L'objectif fixé par le Président du Conseil départemental a été le déclic de la création à Yvré-l'Évêque de « La Pâte Sarthoise » par un couple d'entrepreneurs, Jocelyne Jourdain et Mathieu Chartier.

« Nous avons rencontré des chefs de collèges et les services du Département qui nous ont conforté dans notre projet », poursuivent les entrepreneurs. « Notre ambition est de créer de l'emploi local non délocalisable, tout en prenant plaisir à fabriquer des produits de qualité. C'est pourquoi nous avons aussi fait le choix d'acheter notre farine chez Olivier Cordeau, agriculteur et boulanger bio à La Chapelle-Saint-Aubin. »

« C'est toute l'importance de notre démarche au Conseil départemental », souligne François Bousard, président de la commission Aménagement du territoire, Agriculture et Développement durable. « En incitant à acheter local dans les collèges et les Ehpad, nous allions la qualité gustative à la création de tout un système économique chez nous, en Sarthe. À chaque commande locale, ce sont autant d'agriculteurs, d'éleveurs, de petites et moyennes entreprises agroalimentaires qui se voient offrir des débouchés et des perspectives de développement. »



←
À l'Ehpad de Tennie, les agriculteurs apportent directement leurs légumes en cuisine

→ APRÈS LES COLLÈGES, LES EHPAD

Le Département a lancé en 2018, dans 7 Ehpad, une expérimentation sur le modèle de ce qui est fait dans les collèges. Des mesures ont été mises en place pour réduire le gaspillage et pour sensibiliser aux circuits courts les résidents et leurs familles. Désormais, les établissements tests partagent leur expérience avec les autres Ehpad sarthois.



→ LES VERGERS D'AULAINES FOURNISSENT LES COLLÈGES EN POMMES

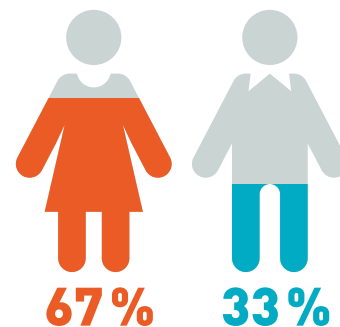
Il y a plus de 4 ans, en juillet 2016, c'est leur exploitation qui avait accueilli le lancement officiel de Réseau Local Sarthe. Les Vergers d'Aulaines, à Bonnétable, ont été parmi les premiers à s'impliquer dans le réseau d'approvisionnement des collectivités du département.

Quand Fabienne Jouin a repris l'exploitation agricole et les vergers de ses grands-parents, c'était pour que ses pommes soient consommées par les habitants des alentours. Ainsi, très vite elle a contacté le collège de Bonnétable, à l'époque précurseur dans l'approvisionnement local, pour nouer une relation à long terme. Aujourd'hui, elle fournit en pommes et poires 15 collèges, 10 écoles et 2 lycées.

TERRITOIRE

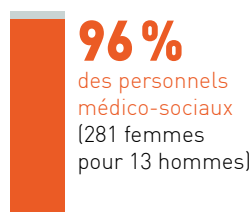
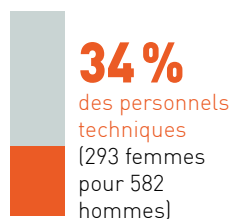
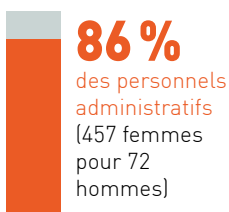
→ LES FEMMES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Depuis 2015, le Conseil départemental est une assemblée paritaire : 21 femmes élues, 21 hommes élus ! La collectivité est aussi engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes, à tous les niveaux de responsabilité. La représentation féminine au sein de la direction témoigne de cette volonté.



2 227 AGENTS :
1 482 femmes et 745 hommes

LES FEMMES REPRÉSENTENT



→ NATHALIE GOISEDIEU, Directrice de cabinet

En quoi consistent vos missions ?

La direction du cabinet du Président est composée d'une vingtaine de personnes au service des 42 élus, auxquelles il faut ajouter la direction de la Communication et l'attachée de presse. Il s'agit de faire le lien entre les conseillers départementaux et les services de l'administration. Traiter et orienter le mieux possible les demandes quotidiennes des Sarthois. Organiser l'agenda du Président, gérer les représentations des élus dans les différentes instances et la communication sur les actions départementales. Je suis également l'interlocutrice des autres collectivités, des services de l'État ou des

partenaires. Mon rôle est à la fois opérationnel, logistique et stratégique. Je dois être rigoureuse, créative, pragmatique et très disponible !

Comment êtes-vous devenue directrice de cabinet ?

En 2007, après avoir été assistante parlementaire au Sénat, Dominique Le Mèner, alors député, m'a recrutée à l'Assemblée nationale. C'est donc tout naturellement que j'ai intégré son cabinet en 2015, lors de son élection à la présidence, avant d'être nommée en juillet dernier. C'est une véritable relation de confiance qui nous lie. En tant que Sarthoise, née au Mans, j'aime l'idée de contribuer à valoriser les politiques publiques départementales au service des besoins des Sarthois, et travailler pour l'avenir de la Sarthe.



→ PAULINE LEROUGET, technicienne au SATESE ⁽¹⁾

« Un métier complexe et intéressant »

« Je suis entrée au Département de la Sarthe après un Master Ingénierie des déchets pour animer le réseau départemental de Prévention des déchets. En 2016, j'ai intégré le SATESE, comme technicienne en assainissement collectif. J'y assiste les collectivités du Sud-Est de la Sarthe pour suivre et perfectionner

leur système d'assainissement (réseau et stations d'épuration) afin de limiter leur impact sur le milieu naturel. Je réalise sur place des mesures et des échantillonnages en vue d'analyses et je rédige des rapports pour les transmettre aux mairies. Le SATESE accompagne les collectivités dans leurs projets d'assainissement. C'est un métier en perpétuelle évolution qui demande de la technicité, de la rigueur et du bon sens ! »

⁽¹⁾ Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration



→ **CLAIRE BROUSSEAU,**
Directrice Générale Adjointe
(DGA) des Ressources

En quoi consiste votre métier ?

La DGA Ressources que je pilote englobe les ressources humaines, les finances, les affaires juridiques, la commande publique, les systèmes d'information, les bâtiments mais aussi la réussite éducative (collèges). J'ai un rôle de chef d'orchestre : fixer les objectifs aux directeurs, les accompagner, arbitrer, participer au sein de la direction générale à la définition des grandes orientations de la collectivité et les mettre en musique avec les services. Je suis ainsi en lien permanent avec le Président et les présidents de commissions. J'échange régulièrement avec les représentants du personnel et les partenaires extérieurs. C'est un métier dense, très varié, se nourrissant de relations humaines enrichissantes, et très concret : je peux voir les impacts de nos politiques publiques sur le territoire où j'ai grandi et où je vis !

Comment êtes-vous arrivée à ce poste ?

Je suis entrée au Département en 2006, comme chef du service du budget, lorsque j'ai souhaité revenir dans mon département de naissance après avoir travaillé au ministère de l'Intérieur, en Outre-mer notamment. J'ai ensuite évolué vers des responsabilités dans les ressources humaines ou le management des équipes de la Solidarité départementale avant de devenir DGA en 2018. Une opportunité professionnelle pour continuer à mettre mes compétences au service de la Sarthe.



→ **MARIE SAJOUS,**
Directrice des Routes

« Ingénieure géomètre topographe de formation, j'ai rejoint le Conseil départemental de la Sarthe en 2001, au service voirie. À la suite de la décentralisation, je suis devenue chef du service Gestion des routes où j'étais chargée, entre autres, de la gestion du domaine public, de l'entretien, de l'exploitation et de la sécurité routière. Puis, j'ai souhaité élargir mes compétences. Le Département m'a offert la possibilité de prendre plus de responsabilités lorsque je suis devenue directrice des Routes. À ce poste, je gère

« La sécurité routière est ma priorité »



→ **NATHALIE PONTASSE,**
Directrice Générale Adjointe
(DGA) de la Solidarité
départementale

Comment devient-on DGA Solidarité ?

Je travaille depuis plus de 30 ans dans les politiques de solidarité. Mon parcours est atypique puisque je suis issue du « terrain » et j'ai construit ma carrière en alternant formations et diversité de fonctions et de missions.

Depuis 2006, j'ai exercé des fonctions de direction dans des domaines variés en solidarité, dans le secteur associatif et en collectivité départementale. C'est cette approche diverse qui m'a amenée à envisager les fonctions de Directrice Générale Adjointe. La Sarthe, c'est un choix et une opportunité. Il y a 100 postes dans les Départements français comparables au mien, il faut savoir être mobile et prête à s'engager pour des élus et des projets au service des habitants.

Avec près de 1 000 agents, la DGA Solidarité est une « grosse machine »...

Je l'appelle le « paquebot ». Assez solide pour affronter les turbulences mais plus complexe à manœuvrer si on n'anticipe pas les écueils. Je me vois comme un développeur, un coordonnateur, un facilitateur au service de l'intelligence collective. J'ai un intérêt tout particulier pour les sujets complexes qui nécessitent de travailler en coordination avec les partenaires sans perdre de vue que nous sommes avant tout au service des Sarthois.



47%
des chefs de
service sont
des femmes

un budget de 40 M€ dédié à l'entretien, la gestion, l'amélioration et la modernisation des 4 275 km de routes départementales. Je suis épaulée par 7 chefs de service avec toujours comme priorité, la sécurité des usagers de la route et des agents. Depuis 2016, de grands chantiers ont été menés comme la déviation de Saint-Calais. Cependant, l'entretien et l'exploitation des routes mobilisent la majeure partie des agents et sont à mettre en valeur. Avec mes équipes, je gère aussi les crises routières comme les inondations ou les chutes de neige. Je suis également directrice du Syndicat mixte des 24 Heures, circuit mythique, emblème de la Sarthe ! »

SOLIDARITÉ → LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES PERSONNES ISOLÉES

Chef de file de la solidarité, le Conseil départemental met en œuvre différents dispositifs afin de ne laisser aucun Sarthois de côté. Les personnes âgées et/ou en situation de handicap font l'objet d'une vigilance particulière.

« En Sarthe, certaines personnes âgées n'ont plus de famille proche ou des enfants qui peuvent être très éloignés géographiquement. Elles peuvent souvent compter sur leur réseau amical ou leurs voisins pour des aides ponctuelles. Mais lorsque leur situation se complique, elles ont parfois besoin d'un accompagnement dans la durée pour coordonner les aides et les soins. C'est là que le Département intervient », explique Marie-Thérèse Leroux, présidente de la commission Solidarité, Autonomie et Démographie médicale. Les professionnels de Sarthe Autonomie sont mobilisés pour accueillir, informer et accompagner ces personnes



isolées. À l'image des gestionnaires de cas MAIA ⁽¹⁾ qui aident les personnes isolées à faire valoir leurs droits, à obtenir des prestations d'aide (portage de repas, aide à la toilette) ou peuvent même les accompagner chez le médecin.

Détecter les personnes isolées

Le Département a remis aux professionnels de santé, aux mairies et aux Ehpad, en zone rurale comme en ville, des cartes postales avec les coordonnées de Sarthe Autonomie. « Lorsqu'un professionnel ou un élu détecte un besoin d'accompagnement chez une personne isolée familialement, socialement ou géographiquement, il peut lui remettre cette carte postale ou, si la personne n'est pas en capacité de téléphoner, prendre contact avec Sarthe Autonomie », détaille Marie-Thérèse Leroux.

Le Département coordonne également des actions destinées à rompre l'isolement : le service d'accueil téléphonique « Téléphon'âge »

(Ville du Mans), le Réseau Social d'Aides à la Personne « RESO'AP » (Mayenne, Orne, Sarthe) ou encore les « Voisineurs » (Familles de la Sarthe).

S'adapter à la crise sanitaire

Avec la pandémie de Covid-19, de nouveaux outils ont été créés. C'est le cas du numéro national d'écoute des personnes en situation de handicap (lire par ailleurs). « Déjà mobilisés lors du premier confinement, des professionnels de Sarthe Autonomie se sont portés volontaires pour prendre le relais de ce numéro national », indique Marie-Thérèse Leroux. « Ils peuvent ainsi apporter à quiconque appelant ce numéro, des informations générales ou tout simplement une écoute bienveillante afin de rompre l'isolement ! »

⁽¹⁾ Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

→ LES NUMÉROS D'URGENCE

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : Police Secours

18 : Sapeurs-pompiers

112 : Numéro d'appel d'urgence européen

→ À VOTRE ÉCOUTE

0 800 52 62 72 : Sarthe Autonomie (numéro vert)

0 800 360 360 : numéro national d'écoute pour les personnes handicapées et leurs aidants (numéro vert).

PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/SARTHE-AUTONOMIE

→ AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, 10 000 ARBRES POUR DEMAIN

Pour embellir le paysage et stocker du carbone, le Département a lancé un programme de plantations de 10 000 arbres dans la Sarthe. Plantées près des routes ou au bord des canaux, dans les collèges, dans des bosquets ou dans des haies bocagères, ces essences contribueront à lutter contre le réchauffement climatique.

Conscients de l'enjeu climatique, les élus du Conseil départemental ont voté un grand programme de plantation : plus de 10 000 arbres d'ici 2022. « L'objectif est double : améliorer les paysages en favorisant la biodiversité, mais aussi, à notre échelle, stocker le carbone en excès dans l'atmosphère », explique Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. « Le Département continuera ensuite les plantations de manière régulière sur les années à venir. »

4 979
ARBRES DÉJÀ
PLANTÉS
EN 2020

Trois entreprises locales mobilisées

Ces plantations ont été confiées à trois entreprises locales : Robert Paysage pour le Nord-Sarthe, ID-Verde pour le centre du département et Huet Paysage pour le Sud-Sarthe.

Après des études menées par les services du Département, les végétaux ont principalement été plantés en alignement, à 7 m du bord des routes départementales, sur les délaissés routiers (anciennes portions rendues à la nature) et au sein de haies bocagères où de futurs grands arbres sont plantés tous les 10 m.

→ DES ESSENCES LOCALES OU ADAPTÉES AU CLIMAT

Le long des routes et dans les haies, des essences locales comme le chêne, le merisier, le charme, le tilleul ou encore l'érable sont privilégiées. En adaptant les espèces aux sites et en favorisant la variété, c'est toute la diversité du vivant, végétal et animal, qui est encouragée et protégée.

Dans les vergers plantés dans des délaisés routiers, ce sont des variétés locales du Grand Ouest, parfois anciennes, qui sont choisies, tant pour favoriser la biodiversité que pour préserver ces arbres fruitiers. Ainsi, certaines de ces espèces plantées et greffées ont été choisies pour leur goût (reinettes du Mans, reinette clochard, pâte de loup, reine des reinettes). Le Département s'est appuyé sur les conseils de l'association des Croqueurs de Pommes.

 PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/ROUTES



EN BREF



→ ILLUMINATIONS : NOUVEAU RECORD

Les illuminations de l'Abbaye Royale de l'Épau ont eu du succès durant les fêtes ! **38 564 visiteurs** sont venus profiter du voyage féérique et sonore proposé par le Département. Ils étaient 32 392 l'an dernier.

→ UNE HALTE T.E.R. À L'HÔPITAL DU MANS

Une halte ferroviaire est en projet près de l'hôpital du Mans, sur la section commune aux lignes Le Mans/Laval/Rennes et Le Mans/Alençon/Caen et à proximité de la station de tramway. Ce lieu a été choisi à la suite d'une étude menée à l'initiative de la Région, avec le concours de SNCF Réseau, du Département, de la Communauté urbaine et du Pays du Mans, en raison du nombre élevé d'emplois et de déplacements que génère l'hôpital, ainsi que la possibilité de rejoindre rapidement le campus universitaire. Le Conseil départemental soutient à hauteur de **600 000 €** le projet de haltes TER sur le Pays du Mans.



© BPDL - Ouest Médias

→ CALENDRIER 2021 : PRÉCISION

Un arrêté ministériel tardif, publié après l'impression de la plupart des calendriers 2021, a entraîné une modification des dates des vacances de la Toussaint. Contrairement à ce qui est inscrit sur votre calendrier offert avec le magazine La Sarthe n°163, ces congés auront lieu du **23 octobre au 7 novembre** et non du 16 au 31 octobre.

→ MSB SARTHE CHALLENGE

Afin de garder le contact avec vos **bas-ketteurs préférés**, le Département, partenaire historique du MSB, propose un challenge à retrouver en vidéo sur sarthe.fr : des gestes techniques à reproduire chez vous. Les participants peuvent envoyer leur vidéo par mail à challengemsbsarthe@sarthe.fr pour gagner de nombreux cadeaux estampillés MSB !



© T. Roehard

→ L'HIVER DES CHAUVES-SOURIS

C'est l'hiver ! Les chauves-souris se sont mises à l'abri dans les caves, les greniers, les clochers ou encore les arbres pour pallier le manque de nourriture. Elles gardent tout juste de l'énergie pour se réveiller au printemps. Les déranger serait un danger mortel pour elles. Engagé dans la préservation des chiroptères, **le Département a fait l'acquisition en 2019, à Luché-Pringé, d'un des plus grands gîtes d'hibernation de la région.** Si des chauves-souris ont élu domicile dans votre grenier, vous pouvez poser vos questions auprès de « SOS Chiro » par mail à chiro@cpie72.fr ou par téléphone au 02 43 45 83 88.

→ UNE SERRE À L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

1 000 m² cultivés avec plus de 50 espèces, dont 300 plants de tomates de 20 variétés différentes : à l'Abbaye Royale de l'Épau, le jardin rend hommage aux modes de production des moines cisterciens du Moyen Âge avec les connaissances d'aujourd'hui. Cet automne, une serre de 60 m² est venue compléter ce dispositif. Cette installation de fabrication locale a été assemblée directement à côté du jardin, le long de la douve du parc.



→ 1939-1945 : PROTÉGEZ VOS ARCHIVES

Lettres, photos, dessins, carnets, cahiers, etc. Si vous disposez chez vous de documents témoignant de la Seconde Guerre mondiale en Sarthe, les Archives départementales proposent de les numériser et, ainsi, de les intégrer dans leurs fonds. Fragiles et parfois difficiles à préserver, ces documents seront alors conservés sous forme numérique et valorisés via des expositions ou sur les réseaux sociaux. Les Archives peuvent également recevoir ces documents en don ou en dépôt. Contact : archives@dsarthe.fr et 02 43 54 74 74.

© Archives départementales - S.FI.060

BUDGET 2021 : 630,3 M€

→ UN BUDGET RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET INVENTIF !

Prévoir l'avenir, en tenant compte des incertitudes d'aujourd'hui : le Département a bâti un budget 2021 au plus près des préoccupations quotidiennes des Sarthois. En hausse de 21,5 M€ par rapport à 2020, sans augmentation de la fiscalité, il donne, grâce à une gestion exemplaire de la collectivité, une grande place à l'investissement.

FAIRE PREUVE D'INITIATIVES ET D'INVENTIVITÉ

Répondre aux enjeux d'une crise sans précédent tout en contribuant à améliorer la qualité de vie des Sarthois, voici l'ambition du Conseil départemental. Dynamique et durable, son budget 2021 s'inscrit dans cette démarche volontariste. « C'est l'esprit d'initiative qui guide notre politique, nous répondons aux besoins immédiats des Sarthois tout en maintenant un grand volume d'investissements », explique Dominique Le Mè-

ner, Président du Conseil départemental. En investissant plus de 111 M€ dans les routes, les collèges, le logement ou encore le Très Haut Débit, le Département contribue à l'attractivité de la Sarthe, dynamise l'économie locale et permet de créer des emplois. Avec son fonds territorial de relance, la collectivité offre aux communes et aux Communautés de communes la possibilité d'en faire de même.

AGIR ET PRÉPARER L'AVENIR AVEC CONFIANCE

« Investir, c'est essentiel pour agir et préparer l'avenir avec confiance. Depuis 2015, le Département a consacré à l'investissement environ 100 M€ par an, soit, sur 6 ans, l'équivalent d'un budget annuel », rappelle Dominique Le Mèner. « Nous menons cette politique car nous avons su réduire nos dettes, optimiser nos capacités d'emprunts, et ce malgré une réforme de la fiscalité et, bien sûr, les incertitudes liées à la Covid-19. » En 2020, le Département est la collectivité qui a le plus aidé financièrement

le territoire avec son plan de soutien de 20 M€ et son plan de relance de 18 M€. La hausse importante du RSA résultant de la crise économique a été prise en compte dans ce budget 2021 « responsable ». En luttant contre le logement indigne, en aidant les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi, en accompagnant les plus fragiles, à tous les âges de la vie, le Département confirme une fois encore son rôle de chef de file de la solidarité et de l'insertion.

INVESTIR POUR L'AVENIR

111 M€ D'INVESTISSEMENTS UTILES AUX SARTHOIS

Les priorités sont les infrastructures routières et réseaux, les collèges et l'attractivité du territoire (relance, numérique, culture, sport, tourisme ou encore logement).



UN BUDGET MAÎTRISÉ

0 % DE HAUSSE D'IMPÔTS EN 2021

Pour la 6^{ème} fois depuis 2015, il n'y aura pas de hausse de la fiscalité ⁽¹⁾.



(1) Si le Département ne perçoit plus de taxe foncière, il reçoit encore des fiscalités indirectes dont il n'a pas augmenté les taux.

UN VOTE SURPRENANT !



À l'issue de deux jours de débats à l'Abbaye Royale de l'Épau, ce budget 2021 a été adopté par l'Assemblée départementale. Les élus de la minorité, qui se sont exprimés favorablement sur 25 des 26 rapports et se sont abstenus sur un autre, ont voté contre ce budget, qui permet pourtant de mettre en œuvre l'ensemble des rapports qu'ils avaient voté.



PLUS D'INFOS SUR LE BUDGET 2021 SUR WWW.SARTHE.FR/BUDGET2021

BUDGET 2021 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE 630,3 M€

BP 2017 : 614,2 M€ | BP 2018 : 618,4 M€
BP 2019 : 599,4 M€ | BP 2020 : 608,8 M€

387,9 M€



102,2 M€

**UN DÉPARTEMENT INNOVANT QUI
CONSTRUIT SON AVENIR :**



Numérique

8 M€



Réseaux électriques et
transition énergétique

16,3 M€



Tourisme

7,5 M€



Éducation

38 M€



Culture, Sport
et Enseignement
Supérieur

9,7 M€



Moyens
humains

22,7 M€

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE QUI ACCOMPAGNE, SOUTIEN ET FAVORISE L'AUTONOMIE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE



69,6 M€

UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE


Moyens
généraux
6,5 M€


Équilibre
financier
36,6 M€


Patrimoine
immobilier
15,5 M€


Moyens
humains
11 M€

70,6 M€

UN DÉPARTEMENT FÉDÉRATEUR QUI AGIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES TERRITOIRES


Routes
40 M€


Agriculture
0,7 M€


Environnement
et cours d'eau
3,1 M€


Aides aux communes
et intercommunalités
8,4 M€


Moyens
humains
18,4 M€



L'INTERVIEW



Fabien Lorne,
président de la commission
Finances, Ressources et
Administration générale

Comment bâtit-on, en temps de crise, un budget en hausse avec 111 M€ d'investissements ?

Notre bonne gestion nous a permis de préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour investir sans trop recourir à l'emprunt et ainsi ne pas engager l'avenir. Nous avons souhaité rester offensif en proposant un budget sincère, respectueux des équilibres budgétaires et avec 111 M€ d'investissements. Les investissements sont essentiels : ils donnent du travail et de la confiance aux entreprises locales. Cela montre aussi que le Département est en bonne santé financière car si une collectivité investit, c'est qu'elle gère bien ses dépenses de fonctionnement.

Il a fallu composer avec une perte d'autonomie fiscale et une hausse des dépenses liées au Revenu de Solidarité Active...

Avec la réforme fiscale de 2020, le Département ne perçoit plus de part de taxe foncière mais une part de TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée). Nous entrons donc dans une zone de turbulences où l'on dépend quasiment à 80 % de la bonne volonté de l'État. Pa-

rallèlement à cela, à cause de la crise économique, les dépenses sociales sont en hausse (notamment le RSA versé par le Département). C'est le fameux « effet ciseaux ». Malgré cela, nous sommes parvenus à construire un budget ambitieux.

En quoi ce budget est-il ambitieux ?

Parce qu'il se veut au service des préoccupations quotidiennes des Sarthois : l'emploi et l'insertion, les mobilités, les rénovations énergétiques des collèges, le Très Haut Débit, le développement durable ou encore le logement. Avec le plan de relance, nous encourageons les communes et les Communautés de communes à financer des projets destinés à améliorer le cadre de vie des Sarthois et à dynamiser l'emploi. Enfin, notre budget multiplie les initiatives sur des thèmes comme la lutte contre la précarité menstruelle, la transition numérique pour tous, l'attractivité, le tourisme et, bien sûr, la protection des plus fragiles. **Nous avons ainsi créé une aide exceptionnelle de 30 000 € pour les étudiants les plus précaires.**

« Donner la priorité à l'investissement, c'est insuffler de l'espoir aux Sarthois »

AVEC LE DÉPARTEMENT, EN 2021 :

Premières réalisations du Plan de relance



Environ 310 collectivités sarthoises (communes et Communautés de communes) ont contacté le Département dans le cadre du Plan territorial de relance. Ce sont ainsi 3,3 M€ qui ont déjà été mobilisés pour financer les projets de dynamisation et de revitalisation des centres-bourgs portés par les municipalités et les intercommunalités. Les premiers chantiers aboutiront cette année.

Sarthe Musées

Le musée de la Musique mécanique à Dollon, le musée de la Deuxième Guerre mondiale à Conlie ou encore le musée du Vélo à Ville-neuve-en-Perseigne, les musées ruraux sarthois ont désormais leur label : « Sarthe Musées ». Ce label dédié à leur valorisation s'accompagnera de la création d'un site Internet, de la formation d'agents d'accueil et le développement d'une offre commerciale et touristique de qualité.



Lutte contre la précarité menstruelle



Enjeu de santé et de lutte contre l'exclusion scolaire, la précarité menstruelle va faire l'objet d'une expérimentation avec la mise à disposition des collégiennes sarthoises de 9 000 protections hygiéniques durables et lavables fabriquées à Champagné. Cette démarche, positive pour l'économie locale, permet un accompagnement pédagogique en lien avec les services de Solidarité et de l'Éducation nationale.

« Plateau libre »

Le Département soutient la culture, actuellement en grande souffrance. L'Abbaye Royale de l'Épau accueillera ainsi, dans une nouvelle structure éphémère, pendant plusieurs semaines des artistes sarthois désirant disposer d'un lieu de répétition ou de création. Tous les arts (théâtre, musique, danse, cirque) sont concernés par cette opération « Plateau libre ».



AURÉLIE TERRAL DRÉANO,

RESTAURATRICE D'ART



La restauratrice installée à Moitron-sur-Sarthe redonne un nouvel éclat aux tableaux des églises et des musées. Elle a notamment « bichonné » les œuvres présentées à l'Abbaye Royale de l'Épau pour l'exposition « Trésors d'art sacré* ».

Comment êtes-vous devenue restauratrice ?

Il y a plusieurs peintres dans ma famille ; j'ai toujours été sensibilisée à l'art et aux objets anciens mais je ne me sentais pas l'âme créatrice. À 14 ans, j'ai vu une émission à la télévision sur la restauration et j'ai eu un déclic ! J'ai suivi des études d'histoire de l'art avant d'intégrer – sur concours – une école spécialisée reconnue par l'État, à Avignon.

« Il y a tant de belles choses dans nos églises ! »

je suis attachée. Je connaissais des restaurateurs et j'ai pu commencer comme sous-traitant. En Sarthe, il y a beaucoup de peintures, réalisées par des artistes de talent, un patrimoine riche. J'ai mon atelier dans ma maison, ce qui est très pratique pour adapter ses journées de travail à la vie familiale. J'ai 3 enfants qui aiment beaucoup venir me voir dans l'atelier !

Pourquoi avoir choisi de vous installer dans le Nord-Sarthe ?

Lorsque j'ai terminé mes études, nous cherchions avec mon mari un endroit situé entre Paris et la Bretagne : nous avons choisi la Sarthe, le département où j'ai grandi (à Ballon-Saint-Mars) et auquel

Pour qui travaillez-vous ?

À 75 % pour des collectivités, notamment pour des tableaux provenant d'églises, de musées, de châteaux. Lorsque les œuvres sont trop imposantes, je me rends sur place. Les tableaux d'églises sont souvent plus compliqués à restaurer car ils sont plus

abîmés ; c'est souvent là que le résultat est le plus impressionnant ! Il y a autant de restaurations que de tableaux. Il arrive qu'on fasse des radios afin de distinguer les différentes couches. C'est important de documenter l'histoire d'un tableau.

Vous rédigez des rapports, créez vos produits, c'est un métier pluridisciplinaire...

C'est ce qui le rend si intéressant. C'est un métier où on s'adapte. On utilise à la fois des matériaux anciens et des techniques modernes mais toujours dans le respect de la déontologie en suivant 3 règles : stabilité des matériaux, lisibilité du traitement et réversibilité des interventions. On fait également du « bichonnage », comme pour l'exposition « Trésors d'art sacré » : on re-

met des œuvres en état avant une exposition ou un prêt.

Y a-t-il un tableau qui vous a particulièrement marqué ?

Le retable du maître-autel de l'église de Marolles-les-Braults, un tableau de 9 m² représentant le baptême de Clovis dont la restauration a duré 2 ans. C'était mon 1^{er} gros chantier, très formateur. Sur les tableaux compliqués, il ne faut pas hésiter à se faire aider par un autre restaurateur : le réseau, c'est très important. Je restaure une vingtaine de tableaux par an en Sarthe, dans les départements limitrophes et le Calvados. Actuellement, les demandes sont nombreuses. On sent que les gens ont conscience de leur patrimoine et ont envie de le protéger !

* Exposition ouverte au public quand la situation sanitaire le permettra

LE MANS

➔ AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS CARITATIVES !



Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, et Marie-Thérèse Leroux, présidente de la commission Solidarité, Autonomie et Démographie médicale, se sont rendus dans les locaux de plusieurs associations caritatives : les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire et Pain contre la Faim. Ils ont également rencontré les équipes

du Secours catholique, en compagnie de Marie-Pierre Brosset et Véronique Cantin, vice-présidentes de la commission Solidarité.

Ces associations ont vu leurs demandes fortement augmenter depuis le début de la crise liée à la Covid-19. « Elles sont extrêmement sollicitées depuis le début de la crise sanitaire. C'est notre mission de

les assurer de notre soutien », a rappelé Dominique Le Mèner.

Chef de file de la solidarité, le Département subventionne les associations caritatives et héberge, à titre gracieux, certaines d'entre elles. En juillet 2020, la collectivité leur a alloué, dans le cadre de son plan de relance, une enveloppe exceptionnelle de 70 000 €. En janvier 2021, a été votée une nouvelle aide exceptionnelle de 20 000 €, dont 10 000 € d'achats auprès de producteurs locaux. Ce dispositif concret permet également de soutenir le monde agricole.

CANTON DE SAINT-CALAIS

➔ À THORIGNÉ-SUR-DUÉ, LE CHANTIER DE LA MFR AVANCE



Pour l'instant, seuls les élèves en CAP Maroquinerie et en CAP Services aux personnes et Vente en espace rural y étudient. Mais, à la rentrée de septembre 2021, ce sont tous les élèves de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Nogent-le-Bernard qui s'installeront sur le nouveau site de Thorigné-sur-Dué. Ce site, vendu en 2019 par le Conseil départemental, permettra à la MFR d'offrir à ses élèves des locaux modernes, lumineux et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, conseiller départemental du canton, s'est rendu sur place pour visiter le chantier avec Nadia Mille, directrice, Philippe Brouté, président de la MFR, et rencontrer les apprenties en CAP Maroquinerie, formation unique en Sarthe.

www.mfr-nogentlebernard.fr



SARTHE

➔ EN 2021, LANCEZ-VOUS EN SARTHE !

Créée par le Département dans le cadre de son plan de relance, exposée dans le métro parisien et relayée dans les médias nationaux, la campagne d'attractivité « Lancez-vous en Sarthe ! » a été un succès, notamment sur les réseaux sociaux. En janvier, les visuels dynamiques mettant en scène nos 6 ambassadeurs – Guillaume Richard, Leïla Heurtault, Hélène Péan, le Professeur Fabrice Denis, Antoine Châron et Florestan Gutierrez – ont fait leur retour dans les couloirs du métro parisien.

Destinée à convaincre les Franciliens de quitter Paris pour s'installer en Sarthe, la campagne « Lancez-vous » a été récompensée par les Trophées de la Communication, dans la catégorie « Meilleure campagne de publicité réalisée par un organisme public ». www.sarthe-me-up.com

SARTHE**→ LES POMPIERS
SARTHOIS À L'HONNEUR**

La Sainte-Barbe, fêtée en décembre par l'ensemble des sapeurs-pompiers, avait une saveur particulière, en pleine crise sanitaire. Pas de festivités dans les centres de secours mais une cérémonie symbolique, au Mans, en présence de Martine Crnkovic, conseillère départementale et vice-présidente du SDIS. À cette occasion, l'ensemble des sapeurs-pompiers sarthois a été distingué par une reconnaissance exceptionnelle : **sur proposition de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et du SDIS, le Préfet Patrick Dallennes a souhaité attribuer au drapeau du Corps départemental, la médaille pour acte de courage et de dévouement.**

Cette distinction rend hommage à la qualité du travail accompli par les sapeurs-pompiers ainsi que par les personnels administratifs et techniques du SDIS, « avec une grande compétence et un dévouement remarquable » au service des Sarthois.

**CANTONS DE LA FLÈCHE ET DU LUDE****→ LE RECTEUR EN VISITE
DANS LES COLLÈGES**

Située à quelques mètres de l'actuel restaurant scolaire, la future demi-pension du collège Le Vieux Chêne de La Flèche sort actuellement de terre. Ce chantier mené par le Département, d'un coût de 3,5 M€, faisait partie de la visite du recteur d'académie William Marois dans le collège fléchois, en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, Nadine Grelet-Certenais, maire de La Flèche, et Patricia Galeazzi, directrice académique. Après avoir échangé avec les personnels, les élèves et les enseignants, William Marois s'est rendu au collège Les Quatre Vents, au Lude, où il a été accueilli par Brigitte Lecor et François Bousard, conseillers départementaux du canton, ainsi que Béatrice Latouche, maire de la commune.

CANTON DE CHANGÉ**→ REVOIR LA VOIX AU CHAPITRE AVEC MACHA MÉRIL**

Temps fort de l'agenda culturel du Conseil départemental, la Voix au Chapitre accueille traditionnellement un millier de personnes à l'Abbaye Royale de l'Épau. Fortement attaché à cet événement, le Département a souhaité reconduire la Voix au Chapitre, temporairement sans public mais avec une diffusion en direct sur la page Facebook et le site de la collectivité ainsi que sur la chaîne locale vialMtv Sarthe. À conditions ex-

ceptionnelles, invitée exceptionnelle. Visage de la Nouvelle Vague, amie de Marguerite Duras, muse de Michel Legrand, Macha Méril a accepté l'invitation de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, pour parler de son parcours et de son nouvel ouvrage « Vania, Vassia et la fille de Vassia ». À revoir sur www.sarthe.fr/voix-au-chapitre-macha-meril

SARTHE

→ UNE CONVENTION POUR LES AGRICULTEURS POMPIERS

Afin d'encourager l'engagement des exploitants ou salariés agricoles comme sapeurs-pompiers volontaires et de faciliter leur disponibilité en cas de formation, le SDIS a signé une convention avec la Chambre d'agriculture, le Service de remplacement des agriculteurs et l'association Créavenir Crédit Mutuel. « Dans les territoires ruraux, l'organisation des secours est assurée essentiellement par des sapeurs-pompiers volontaires. Parmi eux, figurent 24 exploitants ou salariés agricoles », rappelle Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et du SDIS. Cette convention permet de financer les remplacements et ainsi veiller à la continuité de fonctionnement des exploitations agricoles.



CANTON DE CHANGÉ

→ 350 KILOS DE LÉGUMES POUR LES RESTOS DU CŒUR



Afin d'apporter une aide supplémentaire aux Restos du Cœur mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire, le Conseil départemental a décidé de faire don de 350 kg de légumes – essentiellement des courges – issus du jardin permacole de l'Abbaye Royale de l'Épau.

SARTHE

→ L'OPÉRATION CLASSES PRESSE, C'EST PARTI !

Rencontrer des journalistes de Ouest-France et du Maine Libre, apprendre à décrypter la presse, participer à un challenge d'écriture sur un thème donné : voici le principe de l'opération Classes presse, dispositif national d'éducation aux médias à destination des collégiens, soutenu par le Département. Pour cette 17^{ème} édition, 271 élèves issus de 6 collèges et de 4 Maisons Familiales Rurales plancheront sur le thème « À la rencontre de », en donnant la parole à des femmes et des hommes qu'ils admirent ou qui les intriguent. Les meilleurs articles seront publiés dans un supplément commun à Ouest-France et au Maine Libre en juin 2021.

CANTON DE SAINT-CALAIS

→ LA BRAYE ET L'ANILLE, TERRITOIRES D'INDUSTRIE

La reconquête industrielle et le développement des territoires, voici les ambitions du dispositif national « Territoires d'industrie » qu'a intégré la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille (CCVBA). Le protocole d'accord a été signé à Bessé-sur-Braye, par Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional, Patrick Dallennes, Préfet, Jacques Lacoche, maire de Bessé-sur-Braye, Olivier Variot, de la Banque des territoires, et Olivier Decaux, représentant les entreprises du secteur ; en présence de Françoise Lelong, conseillère départementale du canton, Michel Leroy, président de la CCVBA, et Pierre Petit, président de Paper Mill Industries, repreneur du site Arjowiggins.

Le Département, par ses différentes politiques publiques (logement, collèges, voies vertes, plan de relance, THD), joue un rôle important dans cette démarche.



TÉLÉTRAVAIL : COMMENT AMÉNAGER SA MAISON ?

Avec le recours massif au télétravail, beaucoup ont dû repenser leur habitat pour s'aménager un « coin bureau ». Tous les vendredis, les architectes du CAUE de la Sarthe conseillent gratuitement les particuliers à la recherche d'idées.

Pour un grand nombre de Français, le confinement et le télétravail ont mis en lumière les limites de leur maison.

Les architectes du CAUE reçoivent gratuitement et sur rendez-vous les particuliers souhaitant des conseils pour aménager leur domicile. « Depuis le premier confinement, de nombreuses demandes concernent la création d'espaces de télétravail », explique Gérard Frédéric, architecte du CAUE.

Un bureau au fond du jardin

Les besoins liés au télétravail peuvent être l'occasion de mener d'importants projets dans sa maison, tels que l'aménagement de combles ou la création d'extension : « Cela permet de créer des pièces supplémentaires et de valoriser son bien », souligne Gérard Frédéric. Le fond du jardin, un espace parfois laissé de côté, peut aussi être une solution ! « Aménager un abri de jardin en espace de travail, c'est un peu se créer une seconde maison, la campagne en ville ! Cette pièce n'a pas besoin d'être très grande, 9 m² peuvent suffire. L'aménagement doit être conçu dès le départ, comme un espace modulaire, intégrant plusieurs fonctionnalités, pour devenir facilement une chambre d'amis ou une salle pour les enfants. Je conseille d'être économe en mobilier – des rangements, un plan de travail, un futon – et d'intégrer, dès le début de la réflexion, un point d'eau, afin de penser cet espace dans le temps comme un lieu modulable, ajustable aux besoins évolutifs de la famille ! »

Explorer les recoins

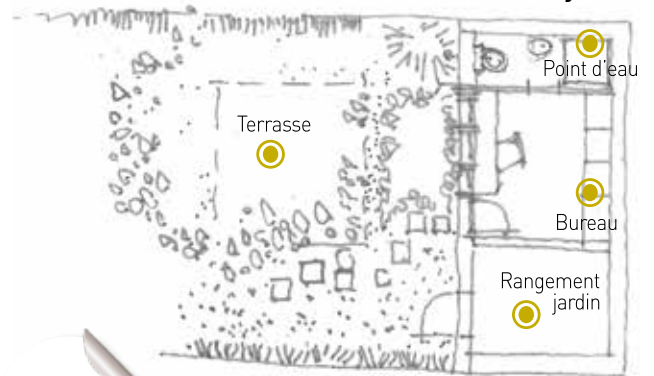
Si vous n'avez pas de jardin, partez explorer les recoins de votre maison ! Un placard, une niche, une bibliothèque peuvent devenir des espaces de télétravail. « Vous pouvez aménager dans votre bibliothèque un panneau avec prises et tablette rabattable, à bonne hauteur. Si vous travaillez face à un mur, pensez aux choix des matières et des couleurs. Optez par exemple pour un fond bois, plus reposant pour les yeux qu'un papier peint avec beaucoup de détails, et positionnez-vous près d'une fenêtre pour contrebalancer la lumière artificielle des écrans », conseille l'architecte.

Si vous intégrez un bureau dans une niche ou un placard aménagé, vous pouvez coller des panneaux acoustiques sur les parois pour absorber le bruit. « Il est possible de créer une ambiance cooconing dans très peu de mètres carrés ! »

Vous pouvez également réfléchir à l'aménagement de « l'arrière-plan » (visioconférences) : par exemple installer un panneau sur trépied qui se fondera dans la décoration de la pièce. Notre dernier conseil : si vous n'avez ni pièce en plus, ni recoin, optez pour des cloisons modulables « à la japonaise », coulissantes ou à galandages afin de créer des sous-ensembles dans la pièce de vie. Cela offrira à chaque membre de la famille « un espace à soi » bienvenu lorsqu'il faut travailler à domicile !

CONSEILS GRATUITS

Un coin bureau au fond du jardin



Conseils en architecture

Le Mans (CAUE) : 02 43 72 35 31
 La Ferté-Bernard : 02 43 60 72 72
 La Flèche : 02 43 48 53 73
 Mamers : 02 43 31 13 20
 Montval-sur-Loir : 02 43 38 18 00
 Rozé-sur-Sarthe : 02 43 83 99 93
 Sillé-le-Guillaume : 02 43 52 15 15
 Alençon : 02 33 32 41 53

Conseils en paysage

Le Mans (CAUE) : 02 43 72 35 31

Conseils avec l'Espace Info Énergie - économies d'énergie dans le bâti

Le Mans (CAUE) : 02 43 72 35 31

Conseils sur l'adaptation du logement à la suite d'une perte d'autonomie

La Mans et Saint-Saturnin
 (Centre de l'Arche) : 02 43 72 35 31



« Maison, jardin, le CAUE est à la disposition des Sarthois sur tout le territoire depuis 40 ans. Un service public précieux qui maille tout le département au plus près des besoins des habitants. »

72 Sarthe
caue

Emmanuel Franco
Président du CAUE

www.caue-sarthe.com



IL Y A 150 ANS, LA BATAILLE DU MANS

En janvier 1871, dans les terres gelées de Sarthe, plusieurs milliers de soldats français sont tués ou blessés lors d'une bataille décisive entre la France et la Prusse. Les troupes de Chanzy sont vaincues, le département est occupé par les soldats allemands.

« Que les départements se lèvent ! » Octobre 1870 : un mois après la défaite et l'abdication de Napoléon III à Sedan, Léon Gambetta, ministre de l'Intérieur, organise la résistance face à l'invasisseur prussien ⁽¹⁾. « La chute de Napoléon III et la renaissance de la République ont transformé une guerre entre souverains en un conflit entre peuples. », explique Frédéric Beauchef, vice-président du Conseil départemental et auteur de « 1871, Le Mans, une bataille oubliée ». « La défaite et l'occupation allemande alimenteront un désir de revanche qui mènera à la Première Guerre mondiale. »

Jusqu'à sa démission en janvier 1871, Gambetta croit encore à la victoire. Il exhorte les citoyens à « arracher la France à l'abîme où la monarchie l'a plongée ».

La Sarthe, qui compte déjà 1 100 soldats, fournit 13 700 hommes à la défense nationale, dont les réservistes du 33^{ème} Mobiles. L'automne 1870 n'est qu'une longue retraite ponctuée d'affrontements avec les Prussiens et de quelques victoires entretenant l'espoir. Pour le général Chanzy, commandant de la 2^{ème} Armée de la Loire, Le Mans est considéré comme un point stratégique. Fin décembre, Chanzy est dans la Sarthe. Les Prussiens également : le jour de Noël, ils occupent et pillent Saint-Calais.

PLUS DE
6 000
SOLDATS
FRANÇAIS TUÉS
OU BLESSÉS
PENDANT LA
BATAILLE DU
MANS

Un hiver terrible

Les combats font rage à l'Est et au Nord du département. Jusqu'à cette bataille du Mans (10-12 janvier 1871) où les Français essuient de lourdes pertes à Changé (1 500 morts, blessés ou disparus) avant de s'illustrer, sous le commandement du général Gougéard, en reprenant aux Prussiens le plateau d'Auvours. « Une multitude de victimes jonchaient le sol et dans nombre desquels se trouvaient des blessés qui périrent de froid dans la neige faute de secours », racontera un soldat. L'échec final du Tertre-Rouge, au Sud du Mans, pousse Chanzy à battre en retraite, laissant derrière lui près de 6 000 hommes hors de combat.

Ne pas oublier

La Sarthe est alors livrée aux Prussiens. Entre réquisitions, menaces et incendies, l'Occupation est parfois brutale. Au Mans, 40 000 soldats allemands sont logés et nourris chez l'habitant. Des amendes sont infligées aux communes où les exigences des occupants ne sont pas remplies, comme à Marçon à la suite d'une pénurie de pain. « Des liens se sont créés pendant créés avec certains Allemands », précise Frédéric Beauchef. À l'image de



Bataille du MANS (11 Janvier 1871)
Prise du plateau d'Auvours

ces soldats bavarois de Cormes émus par les enfants de leurs hôtes. « Ils leur ont montré les photos de leur famille en déplorant le « grand malheur » de cette triste guerre. »

Une fois le conflit terminé, la Sarthe, avec son chemin de fer, ses industries et ses nombreuses casernes, connaît un nouvel essor. Partout, notamment à Auvours et à Conlie, des monuments sont érigés pour ne pas oublier cette guerre de 1870-71 et la mémoire des près de 5 000 soldats français et allemands morts en Sarthe.

⁽¹⁾ On parle de Prussiens jusqu'au 18 janvier 1871 et la proclamation de l'empire allemand.



→
C'est un Sarthois, Léon Besnardeau, libraire-papetier à Sillé-le-Guillaume, qui s'attribue la paternité de la 1^{ère} carte postale ! Celle-ci aurait permis aux soldats du camp de Conlie d'écrire à leurs familles.



© Archives départementales - 3 Fi 296

À Conlie, le triste destin de l'Armée de Bretagne

Dans son rapport pour l'Assemblée nationale sur le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne, en 1874, le député Arthur de la Boderie l'affirme : « Si le Gouvernement avait tenu l'essentiel de ses promesses et laissé à l'Armée de Bretagne un délai suffisant de préparation, nous ne voyons aucune raison de douter qu'elle eût fourni 20 à 30 000 bons soldats, avec lesquels on eût pu gagner la bataille du Mans. »

L'Armée de Bretagne, ce sont jusqu'à 49 000 volontaires, réunis à l'initiative de l'ancien préfet Émile de Kératy et stationnés à Conlie, de novembre 1870 à janvier 1871. Dans ce camp de tentes, le terrain argileux où piétinent les soldats est transformé en boue par un automne pluvieux et un hiver glacial. Kératy leur a promis des armes mais Gambetta, qui se méfie autant des Bretons que des Prussiens, reste sourd à ses demandes. « Ce serait risible si ce n'était lugubre », écrit le commandant breton.

Après de nombreuses tergiversations de Gambetta, qui mèneront notamment à la démission de Kératy, une partie des soldats bretons rentre à la maison tandis que d'autres sont envoyés se battre, mal armés et avec une instruction militaire bâclée, à proximité du Tertre-Rouge. Battus par les Prussiens, ils seront désignés par le Gouvernement comme les principaux responsables de l'échec de la bataille du Mans.



Extrait, tiré avec la planche originale, de la **Première Carte** de France, en 1870, pour les soldats du Camp de Conlie, BERNARDEAU, à SILLÉ-LE-GUILLEUME (Sarthe).

© Archives départementales - 2 Fi 7588



Chanzy, l'artisan de la retraite

Nommé en décembre 1870 à la tête de la 2^{ème} Armée de la Loire, le général Alfred Chanzy (1823-1883) dirige les troupes françaises lors de la bataille du Mans. Dans son livre « La France et son armée », le Général de Gaulle dit de Chanzy que « son repli sur la Loire est un chef d'œuvre de sang-froid ». « La retraite jusqu'au Mans se serait changée en déroute sans la prévoyance et l'énergie du général. S'il avait été possible qu'un homme changeât le destin de la France, c'eût été Chanzy ».

À sa démobilisation, Chanzy devient député, sénateur puis président du Conseil général des Ardennes, son département natal. Une statue lui rendant hommage est érigée en 1885, place de la République au Mans. Ses bas-reliefs symbolisent l'attaque, la défense, la résistance et la défaite. Depuis 1970, le monument veille sur l'entrée de la rue Chanzy. Cette artère, où s'élèvera le futur Historial des Guerres en Sarthe, est prolongée par 2 rues faisant référence à la guerre de 1870 : Gougéard et 33^{ème} Mobiles.

Frédéric Beauchef, « 1871, Le Mans, une bataille oubliée », Éditions Libra Diffusio, 152 p., 19,90 €.

Premier partenaire de la culture et du patrimoine, le Conseil départemental soutient plusieurs expositions à découvrir dès que la situation sanitaire le permettra.

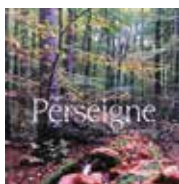
Livres du moment



LE MANS À TRAVERS LES ÂGES, TOME 3

La boucle est bouclée ! Pour ce dernier tome intitulé « De la première course à nos jours », le scénariste Olivier Renault multiplie les clins d'œil et les angles originaux – une photo, un enregistrement audio – pour raconter l'histoire du Mans et de la Sarthe de 1923 à nos jours. Jusqu'à cette balade dans les rues du Mans des années 80 à l'arrière d'un scooter ! Avec l'appui de Serge Bertin et grâce au talent de 11 dessinateurs et coloristes, ce tome 3 clôt parfaitement cette étonnante série historique en BD.

Éd. Petit à Petit, 16,90 €, 80 p.



FORÊT DE PERSEIGNE, LA BELLE DISCRÈTE

Si, comme le souligne le titre, la forêt de Perseigne est « discrète », le massif nord-sartheois gagne à être connu. Le livre de Fernand Legeard et de Jérôme Dodier invite au voyage, à travers ses riches illustrations, d'arbres bien évidemment, mais aussi de faune, de patrimoine – l'abbaye de Perseigne notamment – et ses anecdotes historiques. Les métiers du bois y sont particulièrement mis à l'honneur tout comme les souvenirs du quotidien à Perseigne durant la Seconde Guerre mondiale. Un livre à lire et à offrir !

Éd. L'Étrave, 25 €, 122 p.



→ Abbaye Royale de l'Épau, route de Changé, Yvré-l'Évêque epau.sarthe.fr

« TRÉSORS D'ART SACRÉ »

L'exposition sans précédent consacrée à la peinture religieuse du XVII^{ème} siècle ainsi qu'au patrimoine sarthois restauré grâce au soutien du Conseil départemental est à découvrir à l'Abbaye Royale de l'Épau.

Les églises sarthoises recèlent des trésors. Des trésors d'art sacré. Elles témoignent notamment d'une spécificité locale : une peinture religieuse très dynamique au XVII^{ème} siècle. Grâce au Conseil départemental, 48 tableaux, issus des églises de tout le département, sont exposés dans l'abbatiale de l'Abbaye Royale de l'Épau. Mises en son et en lumière par Olivier Clause, l'artiste derrière les illuminations de fin d'année, ces œuvres majestueuses révèlent leurs secrets.

Quant aux 13 sculptures, tabernacles ou encore tableaux ex-

posés dans les salles des commissions, ils ont été restaurés grâce au Conseil départemental et la Drac. **Les plus anciens datent du XIII^{ème} siècle.** « Cette exposition est très importante pour mesurer l'engagement de la collectivité dans la préservation du patrimoine », indique Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département. « C'est la vocation de l'Abbaye Royale de l'Épau de valoriser toutes ces œuvres pour donner ensuite envie aux Sarthois de découvrir ces petites églises. »

« VASARELY, ART ET INDUSTRIE » AU FIAA

Le Fonds International d'Art Actuel démarre l'année 2021 avec une exposition exceptionnelle sur un plasticien qui a marqué l'histoire de l'art, Victor Vasarely.

L'Op Art dont il était le maître fut un des mouvements artistiques majeurs du XX^{ème} siècle. Victor Vasarely, né en Hongrie en 1906 et mort à Paris en 1997, est à l'origine de créations connues de tous, à l'image du logo moderne de la marque automobile Renault. L'exposition du FIAA, composée de 26 œuvres dont 16 prêtées par la fondation Vasarely, s'intéresse à la relation entre l'artiste et le monde de l'industrie et l'entreprise. En effet, **si Victor Vasarely fait partie du patrimoine artistique français, il a des liens particuliers avec la Sarthe.** Avec Renault, bien entendu, dont l'usine mancelle vient de fêter ses 100 ans, mais également avec l'entreprise Lefranc Bourgeois qui créa en 1954 la gamme Flashe, peinture vinylique adoubee par le célèbre plasticien.

Le FIAA de Lucien Ruimy, ouvert en 2020 avec le soutien du Conseil départemental, se lance sur la scène nationale en présentant des œuvres d'un artiste mondialement connu, dont une partie a été exposée en 2019 au centre Pompidou de Paris. C'est aussi l'occasion pour les Sarthois de mieux connaître Vasarely, plasticien de légende qui a voulu rendre l'art accessible à tous !



VASARELY

art et industrie



Centre d'art FIAA
La Vallée - 1, rue Gambetta - 72000 Le Mans

→ FIAA,
La Visitation,
1 rue Gambetta,
Le Mans

www.fiaa-lemans.com

i ENCORE PLUS D'ÉVÉNEMENTS
SUR WWW.SARTHE.FR

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE (DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS)

Depuis 6 ans, nous avons fait de l'investissement pour la Sarthe notre priorité. Cette année, nous réaffirmons avec conviction cette politique ambitieuse en votant plus de 111M€ d'investissements supplémentaires. Autant de chantiers pour les entreprises locales, autant d'heures d'insertion pour favoriser le retour à l'emploi, autant d'infrastructures pour développer l'attractivité de la Sarthe.

Ce programme pluriannuel d'investissements utiles est le fruit d'une gestion exemplaire de la collectivité. Un savoir-faire en matière de gestion, d'anticipation, permettant une vision efficiente. Pour illustrer ce propos, il suffit de regarder le « taux de réalisation ». C'est une photographie exacte de ce qui a été fait. En 2019, pour le Conseil départemental de la Sarthe, celui-ci s'élevait à 95,6%. Pour simplifier : on fait ce qu'on dit ! L'investissement, pour le Département, n'a rien d'un effet d'annonce. La

collectivité aura injecté plus de 600M€ dans l'économie locale en 6 ans. À titre de comparaison - à budgets équivalents, sur la même période - la Ville du Mans et la Communauté urbaine ont investi 325 M€.

On connaîtra l'impact de la crise de la Covid-19 et le report des chantiers pendant la crise à la clôture du compte administratif. Notre budget a été bâti de façon sincère et véritable. Nos compétences de gestionnaire ont d'ailleurs été saluées par la minorité départementale, à l'occasion de la dernière assemblée plénière ! Concrètement cet investissement se traduit en Sarthe au quotidien. Les Sarthois y ont accès tous les jours, tant les compétences du Conseil départemental sont variées. Les routes, les collèges, la fibre optique sont souvent citées, mais l'investissement c'est aussi l'enfouissement des réseaux, l'environnement, l'agriculture et le développement durable, la culture et le tou-

risme, le logement et la transition énergétique... La commande publique est un levier concret au service du dynamisme économique de proximité et de l'emploi local, que la collectivité actionne chaque jour.

En soutenant les collectivités avec la création d'un fonds territorial de relance, le Conseil départemental incite d'ailleurs les communes et les Communautés de communes à faire de même. Plus de 300 communes ont pris contact avec le Département pour constituer leurs dossiers et lancer des investissements représentant une manne de chantiers pour les artisans sarthois ! Un des premiers investisseurs du territoire donc, mais aussi un des premiers employeurs, car le Département, c'est 2 300 agents et un accompagnement pour plus de 5 000 salariés dans les établissements médico-sociaux (enfance, PA, PH). C'est également un des premiers soutiens à la consommation des ménages

au travers des allocations de solidarité.

Développer l'attractivité de la Sarthe, soutenir l'emploi local et le pouvoir d'achat. L'investissement est soutenu par une politique volontariste en matière d'emploi et d'insertion professionnelle et guidé par un esprit d'initiative et d'innovation. Délégation de l'aide à l'immobilier d'entreprises, partenariats avec les chambres consulaires, mise en place de l'Établissement Public Foncier, le Conseil départemental invite les autres partenaires économiques du territoire à faire preuve d'investivité et de combativité pour préserver le tissu économique local. Ensemble, pour l'avenir de la Sarthe.

GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Les 28 et 29 janvier, le Conseil départemental a voté son budget 2021 dans ce contexte de pandémie de Covid-19. Nous en sommes certains, les réponses les plus adaptées à la pandémie sont sur le plan local, dans la proximité, là où les élus connaissent le mieux les territoires et les besoins des populations.

Comme lors des budgets précédents, notre ambition a été de faire avancer le débat, d'apporter notre contribution afin de faire évoluer la politique de la majorité départementale.

C'est ce que nous avons fait dans le domaine de l'insertion, où l'alpha de la politique départementale semblait être la chasse

aux fraudeurs RSA, nous avons poussé pour la mise en place d'un plan départemental d'insertion ambitieux. Il en a été de même pour la protection des mineurs, que cela soit par une prise en charge plus adaptée qu'elle ne l'était au foyer de l'enfance, ou encore l'accompagnement des Mineurs Étrangers Isolés.

Lors du vote de ce budget 2021, notre groupe a insisté sur les enjeux qui nous semblent essentiels, et pour lesquels le Conseil départemental doit mieux faire :

- Un soutien financier renforcé à la jeunesse et à l'université ;
- Un effort supplémentaire sur l'apprentissage, l'insertion et la lutte contre le chômage des jeunes ;

- La solidarité et la lutte contre la précarité, à l'heure actuelle la priorité est d'instaurer un véritable bouclier social pour les Sarthois ;

- Une aide renforcée pour les associations culturelles et événementielles ;

- Un investissement plus important en matière de transition énergétique, logement, environnement et mobilités.

Nous sommes au service des Sarthoises et des Sarthois. Nous avons été élus pour répondre à vos besoins, pour préparer l'avenir de notre département, le rendre attractif, en faire un département où il fait bon vivre.

L'ALTERNATIVE

En ce début d'année 2021 où la pandémie règne toujours sur nos vies, nous adressons notre soutien aux associations, aux artistes, au monde du sport, aux jeunes et aux étudiants en première ligne des oubliés et des lésés par les contraintes à géométrie variable. Vous êtes essentiels !



AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES SOINS ACCESSIBLES À TOUS LES SARTHOIS



INFORMATIONS AU **02 43 54 79 79***
PRIX D'UN APPEL LOCAL

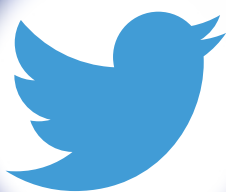
Conception: L. Chagnon CD72 / Photos: Adobe Stock

**Tarifs négociés, offres variées, avec Sarthe Complémentaire santé,
le Conseil départemental facilite l'accès aux soins des Sarthois.**
Découvrez les solutions adaptées à vos besoins et à votre budget !
Renseignements et liste des permanences sur www.sarthe.fr



#SARTHE

DÉJÀ 50 000 ABONNÉS
REJOIGNEZ-NOUS !



@sarthe.fr



@sarthe.fr



département de la Sarthe



Sarthe
Le Département

